



La grande désillusion...

Quelle ne fut pas notre surprise en découvrant vendredi 8 mars, euh... non, plutôt le vendredi 15 mars 2024, la liste des postes proposés pour le SPIP de Côte d'Or lors de la CAP de mobilité : 0 poste !

Pour rappel, lors de la dernière CAP en 2023, l'Administration Centrale actait 4 mutations sur le SPIP de Côte d'Or. Nous n'accueillerons finalement que 3 collègues. Or 3 ≠ 4 !

La 4^e arrivée reste aujourd'hui un fantôme dans le placard.

La situation du SPIP de Côte d'Or ne cesse de se dégrader au fur et à mesure des années : augmentation du nombre de mesures, passage en mode dégradé (de juin à octobre 2023), renfort de contractuels, révocation d'une collègue, départ en retraite, arrêts maladies successifs dont deux départs en CLM, mi-temps thérapeutiques...

Qui plus est, une insécurité ambiante liée à un déménagement à venir et des bruits de couloir anxiogènes sur un éventuel nouveau lieu de travail basé au milieu d'un quartier sensible de la ville.

Tant de marqueurs forts qui ne font qu'augmenter les risques psycho-sociaux pour l'ensemble des agents du SPIP de Côte d'Or.

Quelle réponse à cette souffrance ? 0 poste !

La suppression pure et simple du poste resté vacant suite à la CAP de 2023 et l'absence d'ouverture de postes (pas même pour remplacer la collègue révoquée par l'Administration).

Nos effectifs à l'heure actuelle : environ 115 personnes suivies par CPIP dans une organisation de service en mixité totale.

L'année passée, à la maison d'arrêt de Dijon, nous avons pris en charge presque 900 détenus entrants, dans un contexte RH dégradé pour l'ensemble des agents pénitentiaires. Depuis plusieurs mois nos collègues surveillants de la maison d'arrêt de Dijon crient eux aussi leurs difficultés.

0 poste ! Allons-y..., continuons de charger la mule pour plus d'efficacité et de professionnalisme !

Depuis l'automne 2023, la DFSPIP adjointe prend en charge seule ses missions et celles de la DFSPIP, actuellement en congés maladie. La situation n'est pas plus favorable pour les personnels administratifs : un agent muté au 1^{er} mars, ayant gentiment accepté une mise à disposition jusqu'au 2 avril puisque non remplacée en 2024.

L'administration compte depuis trop longtemps sur le dévouement de ses agents. Or nous sommes aujourd'hui à bout de souffle.

À défaut d'être entendus, nous sommes contraints de revoir nos priorités pour nous protéger :

Adieu doux rêves de donner sens à nos missions...

Adieu doux rêves des prises en charge collectives...

Adieu doux rêves de travailler en pluridisciplinarité...

Nous souhaitons réunir l'ensemble de nos collègues en Heure Mensuelle d'Information le 28 mars 2024, afin de décider ensemble des actions à venir.

Les représentants des personnels de la CGT-IP et du SNEPAP-FSU du SPIP 21